

Activités sportives et culturelles

Votre numéro allocataire :

Votre enfant est inscrit dans une structure pour pratiquer une activité sportive ou culturelle pour l'année scolaire en cours. Une subvention peut vous être attribuée à hauteur de 50 % des frais d'adhésion, d'inscription et de licence, dans la limite de 50€ par an et par enfant, sous réserve des crédits disponibles.

NOM : PRENOM :

Adresse :

Code postal : Commune :

Adresse électronique : @

Numéro de téléphone :

Attestation à remplir par la structure

NOM DE LA STRUCTURE :

Adresse de la structure :

Code postal : Commune :

Téléphone : SIRET :

Identification du compte bancaire de la structure ou fournir RIB pour le versement :

IBAN (International Bank Account Number)

BIC (Bank Identifier Code)

Domiciliation de l'agence bancaire :

Certifie que l'enfant :

Né(e) le :

Est bien inscrit pour l'année : /

À l'activité suivante :

Montant de la cotisation annuelle (sans déduction des différentes aides) :

Fait à :

Le

Signature (s) de l'allocataire

Cachet et signature de la structure

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article L114-13 du Code de la Sécurité Sociale – Article 441,1 du Code Pénal). La Caf vérifie l'exactitude des déclarations.



DATL